

LA CHUTE DE L'EXCÉDENT COMMERCIAL AGROALIMENTAIRE AMÉRICAIN ET LES NÉGOCIATIONS TRANSATLANTIQUES

L'économie américaine dégage de façon singulière depuis longtemps des déficits commerciaux chroniques. Le secteur agroalimentaire est l'un des rares à afficher et à préserver un excédent. Celui-ci a cependant chuté de près de 46 % en 2015. Outre la source d'inquiétude que cela représente pour les Etats-Unis, cette diminution apparaît indissociable des négociations transatlantiques en cours et explique sans doute mieux la posture offensive des négociateurs américains.

Depuis les années 80, l'économie américaine se singularise par une accumulation de déficits commerciaux qui, avec la succession de déficits budgétaires, forment ce que les économistes appellent les «déficits jumeaux». Avec la montée en puissance des économies émergentes, une nouvelle configuration de la division internationale du travail s'est mise en place, invitant les Etats-Unis à ouvrir leur marché intérieur à des marchandises produites notamment en Chine, en échange de quoi les excédents financiers chinois finançaient pour partie les déficits américains. Même si le déficit des échanges de marchandises s'est contracté depuis quelques années, il demeure conséquent. L'amplitude des déficits apparaît toutefois limitée par les performances réalisées par le secteur des services (tableau ci-contre).



Dans cet ensemble, le secteur agroalimentaire continue de dégager des excédents chroniques, lesquels compensent partiellement le déficit commercial global. Toutefois, le recul prononcé de cet excédent en 2015 (année fiscale) de près de 45 % interpelle sur la robustesse de l'appareil exportateur américain et sur le degré de pénétration du marché intérieur. Cette contraction intervient au moment même où les négociations transatlantiques se poursuivent - le onzième cycle de la négociation s'est déroulé en octobre à Miami - et elles sont ainsi de nature à consolider la posture offensive des Etats-Unis sur le volet agriculture et produits alimentaires.

Le solde du commerce extérieur américain (en milliards de \$)

	2011	2012	2013	2014
Marchandises	-740.6	-741.1	-702.6	-741.4
Services	+192.0	+204.4	+224.1	+233.1
Total	-548.6	-536.7	-478.5	-508.3

Source : Bureau of Economic Analysis

LES RÉSULTATS MÉDIOCRES DU COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE AMÉRICAIN SONT DE NATURE À RENFORCER LA DÉTERMINATION DES ETATS-UNIS À CONCLURE UN ACCORD EN 2016 QUI PERMETTRAIT DE DÉMANTELER LES DERNIÈRES PROTECTIONS TARIFAIRES EUROPÉENNES.

DES IMPORTATIONS AGROALIMENTAIRES AMÉRICAINES RECORD

À deux reprises durant les sept dernières années, l'excédent commercial américain en produits agricoles et alimentaires a connu trois records se situant entre 35 et 45 milliards de dollars (figure 1). Ces pics d'excédents témoignent des performances d'un complexe agroalimentaire américain en mesure de répondre à la demande mondiale croissante. Toutefois, l'année 2015 marque un coup d'arrêt à cette progression de l'excédent commercial. Exprimé en année fiscale, ●●●

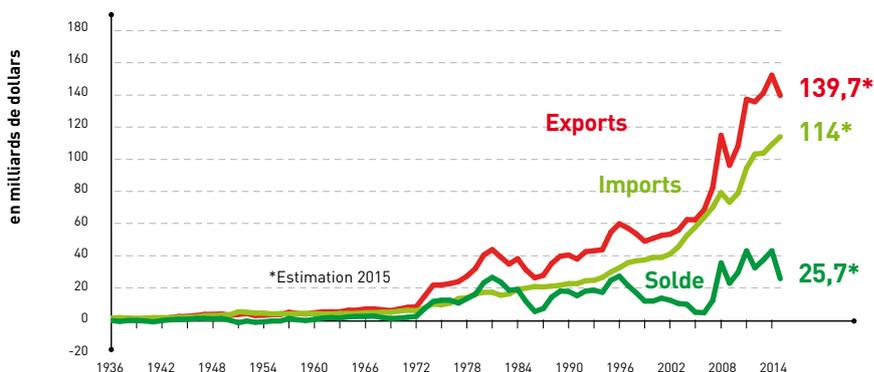
●●● il chute de 45 % pour se fixer à 24 milliards de dollars contre 43,1 un an plus tôt. Il faut remonter à 2009, année de la grande crise économique et financière internationale, pour retrouver un excédent aussi bas. Les prévisions pour 2016 ne sont guère plus réconfortantes pour l'appareil commercial américain, puisque l'excédent devrait continuer de fondre et se fixer aux alentours de 16 milliards de dollars seulement.

L'évolution préoccupante des échanges commerciaux américains de produits agricoles et alimentaires provient d'un recul des exportations de 8,4 % sur un an et d'une progression des importations de près de 6 %. Depuis le début des années 2000, le rythme de croissance des importations n'a cessé de progresser. Le repli des exportations est particulièrement net sur l'Asie (- 9 %), sur l'Union européenne - les ventes passent en effet de 12,7 à 12 milliards de dollars - sur la Russie en raison de l'impact de l'embargo décrété en 2014 par Moscou, mais aussi sur l'Afrique (- 26 %). En revanche, les Etats-Unis ont davantage importé en provenance d'Océanie, de l'UE à 28 (+ 5 %), mais aussi du Mexique dans le cadre de l'ALENA.

Les produits les plus touchés par le ralentissement des exportations sont les céréales, et plus spécifiquement le maïs (-22,5 %). Le recul des ventes de graines de soja est également conséquent (-12 %). En produits animaux, la baisse des exportations est moins prononcée, sauf pour la viande de volaille (-15,6 %). Les grands postes de hausse

1 Commerce extérieur des États-Unis

Produits agroalimentaires - année fiscale



des importations sont les animaux vivants et les viandes transformées, les produits de l'horticulture, le sucre et les produits tropicaux.

Plusieurs facteurs expliquent cette érosion de l'excédent commercial américain. Retenons-en deux qui paraissent les plus fondamentaux. D'abord la parité du dollar par rapport aux principales monnaies, y compris le Renminbi chinois (figure 2 pour ce qui concerne l'€). Cette appréciation du billet vert est dû pour partie à la vigueur de la croissance américaine qui attire les capitaux extérieurs, attractivité renforcée par l'entrée en récession de plusieurs économies émergentes dont le Brésil, et par la probable remontée, d'ici à la fin de l'année 2015 du taux d'intérêt de la Federal Reserve (FED).

Ensuite, le ralentissement de l'économie chinoise depuis près d'un an, lequel, en se cumulant à l'embargo russe, a engen-

dré une contraction des débouchés américains, la Chine absorbant près de 17 % des exportations américaines. Dans la mesure où l'embargo russe est appelé à être maintenu au bas mot jusqu'à la fin de l'année 2016, et que la Chine risque de connaître une croissance désormais beaucoup moins vigoureuse, il est logique que les prévisions d'exportations américaines de produits agricoles et alimentaires soient orientées à la baisse pour 2016.

L'ENJEU DES NÉGOCIATIONS TRANSATLANTIQUES

La chute de l'excédent commercial américain en produits agricoles et alimentaires intervient alors que Washington et Bruxelles négocient depuis 2013 un projet de partenariat transatlantique. Les Etats-Unis viennent par ailleurs de finaliser un projet de partenariat transpacifique avec onze autres pays d'Asie (sauf la Chine), d'Amérique latine et d'Océanie, qui, s'il est ratifié, devrait bénéficier au secteur agricole américain. Deux exemples peuvent l'illustrer. En l'état actuel de l'accord, il est intéressant de noter que le secteur agricole est celui pour lequel les droits de douane sont les plus élevés

LES PRODUITS LES PLUS TOUCHÉS PAR LE RALENTISSEMENT DES EXPORTATIONS AMÉRICAINES SONT LES CÉRÉALES, ET PLUS SPÉCIFIQUEMENT LE MAÏS (- 22,5 %).



© Paul Tobeck Fotolia



© S. Milés Fotolia

45%

recul de l'excédent agro-alimentaire américain en 2015/2014

24 milliards 2015
43,1 milliards en 2014

8,4%

recul des exportations agroalimentaires américaines



© baurka Fotolia

17%

part des exportations agro-alimentaires américaines vers la Chine



© baurka Fotolia

2 Cours du dollar en euro



135 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source: La Dépêche du Petit Meunier

comparativement aux autres secteurs, et que certains des douze pays ont même des pics tarifaires avoisinant en moyenne les 30 %. C'est le cas du Canada pour les produits laitiers, pour lesquels les droits de douane atteignent même 130 %, en raison du dispositif de quotas tarifaires. Le démantèlement des droits de douane va donc être favorable aux exportateurs américains. L'autre exemple est celui de la viande porcine et concerne le Japon. Il s'agit d'un pays très protégé jusque là

des importations de viande porcine, puisqu'il existe un système de prélèvement aux importations. Les droits de douane appliqués par le Japon aux produits issus de la transformation de la viande porcine (20 % en moyenne) comme les saucisses, seront éliminés sur une période de six ans, les taxes d'entrée supprimées en dix ans, et les clauses de sauvegarde sur une période de douze ans. Avec ce TTP, pour peu qu'il soit ratifié dans les mois à venir et entre en application à partir de 2018, la pénétration du marché japonais serait, par voie de conséquence, facilitée pour les exportateurs américains de viande de porc. Ce cas de figure vaut tout autant pour la viande bovine produite au Japon. On remarque donc que le TPP va occasionner une réduction des protections tarifaires pour des secteurs pourtant initialement considérés comme sensibles.

S'agissant du projet transatlantique, outre le fait que les Etats-Unis se présentent avec un rapport de force favo-

rable maintenant qu'un accord TPP a été trouvé, les résultats médiocres de leur commerce extérieur agroalimentaire est de nature à renforcer leur détermination à conclure un accord en 2016 qui permettrait de démanteler les dernières protections tarifaires européennes - plus élevées que les leurs - sur des secteurs comme la viande bovine, porcine, ainsi que sur le maïs. De plus, rappelons que les Etats-Unis demeurent excédentaires vis-à-vis du reste du monde sauf avec

Le ralentissement de l'économie chinoise depuis près d'un an a engendré une contraction des débouchés américains, la Chine absorbant près de 17 % des exportations américaines.

l'Union européenne et singulièrement la France. On peut se réfugier derrière des considérations partenariales justement, il n'en reste pas moins que ces négociations dissimulent des enjeux agricoles fondamentaux, qu'ils relèvent des protections tarifaires ou des barrières non douanières, à l'instar des Indications Géographiques ou des autres produits sous signes de qualité.

Le diagnostic relatif au commerce extérieur américain qui vient d'être établi suggère d'avoir une lecture quasi-stratégique des chiffres qui, à première vue, peuvent paraître anodins, mais qui, en la circonstance, revêtent une dimension particulière. Les Etats-Unis entendent bien manifestement préserver la position qui est la leur sur les marchés mondiaux de produits agricoles et alimentaires. ●

Thierry POUCH
Chambres d'Agriculture de France
Direction économie des agricultures et des territoires